

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°3 arrêté de promulgation du 24 janvier 1933

n°3

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

24 janvier 1933

Numéro JO

n° 434 du 31/01/1933

Date du numéro

31 janvier 1933

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 13 décembre 1932, relatif à l'application aux colonies de la loi du 16 mai 1930, modifiant l'article 9 de la loi du 31 mai 1924 sur la navigation aérienne inséré au Journal officiel de la République française du 17 décembre 1932;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1. — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 13 décembre 1932 susvisé, relatif à l'application aux colonies de la loi du 16 mai 1930, modifiant l'article 9 de la loi du 1 mai 1924 sur la navigation aérienne

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

chapon-baissac